

Communiqué de Presse

Les frontaliers grands perdants des mesures anticrise

L'OGBL s'adresse à nouveau au Premier ministre

Dans une lettre adressée au Premier ministre Jean-Claude Juncker le 19 juillet, le président de l'OGBL Jean-Claude Reding revient sur le vote récent de la nouvelle législation concernant les allocations familiales et le boni enfant pour les enfants âgés de plus de 18 ans et la réforme du système des bourses d'études. Jean-Claude Reding regrette d'emblée que les nombreuses questions et critiques soulevées tant dans l'avis du Conseil d'Etat que de la Chambre des salariés n'ont pas reçu une réponse adéquate par les amendements adoptés par la Chambre des députés.

L'OGBL avait plus particulièrement soulevé la question de l'impact de cette réforme sur les frontaliers, réforme qui risquerait d'être ressentie comme une mesure discriminatoire par les frontaliers et renforcerait de la sorte l'amertume de ces travailleurs qui se retrouvent souvent parmi ceux qui sont le plus exposés aux conséquences de la crise économique. Après le vote c'est le cas: les frontaliers sont exaspérés par les mesures prises, reprochent au responsables politiques luxembourgeois une attitude discriminatoire et égoïste. Au vu des mesures prises en matière d'allocations familiales depuis 2006 cette réaction est tout à fait compréhensible, puisqu'à chaque fois les frontaliers ont été exclus des mesures compensatoires mises en place (chèques services, bourses).

Politique injuste et préjudiciable à la paix sociale

Cette politique n'est pas seulement injuste à l'égard des travailleurs qui participent à la création de la richesse au Luxembourg et qui sont indispensables au fonctionnement de l'économie luxembourgeoise mais elle est également préjudiciable à la paix sociale et à la motivation d'une bonne partie des travailleurs dans les entreprises du pays. Cette politique produit dans la Grande Région une image négative du Grand-Duché, celle d'un pays qui profite des travailleurs frontaliers, qui les considère comme travailleurs de seconde zone qui ne sont pas traités par les responsables politiques de la même façon que les travailleurs résidents. Tout cela est néfaste pour l'attractivité et même la compétitivité économique du Luxembourg.

L'OGBL estime que des solutions sont possibles

L'OGBL est d'avis que la législation en question doit être amendée et qu'il faut notamment introduire des mesures de compensation qui valent également pour les



Onafhängege Gewerkschaftsbond Lëtzebuerg

Mil Lorang

Département Communication et Relations publiques

146, boulevard de la Pétrusse L-2330 Luxembourg
Tél.: (+352) 496005-262 Fax: (+352) 496005-290 www.ogbl.lu
email : mil.lorang@ogbl.lu

Communiqué de Presse

(suite)

frontaliers ayant à charge des enfants qui font des études supérieures. L'OGBL estime que des solutions sont possibles pour éviter des discriminations tant au niveau fiscal (par l'exclusion du boni fiscal) qu'au niveau social (par l'exclusion de la compensation de l'abolition des allocations familiales par le système de bourses).

Jean-Claude Reding dit enfin que l'OGBL est à la disposition du gouvernement pour discuter ses propositions en la matière. Il souligne cependant que si aucune solution acceptable n'est trouvée, l'OGBL se verra dans l'obligation d'utiliser tous les moyens légaux à sa disposition pour obtenir satisfaction et ce tant au niveau national, qu'europpéen, qu'au niveau de la Grande Région.

**Communiqué par l'OGBL
le 19 juillet 2010**